



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la collectivité le 22 avril 2024

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 040-22400018-20240418-DGAA_PAT_24_04-AR



Les Landes, le Département

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DGAA-PAT 24/04

ARRETE

PORANT DESIGNATION DE

MME SALIMA SENSOU, CONSEILLERE DEPARTEMENTALE,

EN TANT QUE REPRESENTANTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

DES LANDES EN DATE DU 25 AVRIL 2024

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 3221-3 et L. 3221-7 ;

VU le Code de Commerce, et notamment les articles L. 750-1 et suivants, L. 751-2 et R. 751-1 et suivants et R. 752-17 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 122-4 et R. 423-1 et suivants ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON en qualité de Président du Conseil départemental des Landes ;

VU l'arrêté préfectoral DCPPAT-BAE n° 2024-93 en date du 25 mars 2024 fixant la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial relative à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension du magasin U EXPRESS et la reconfiguration de son drive sur la commune de MOLIETS-ET-MAA (40660)

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Mme Salima SENSOU, Conseillère départementale, est désignée pour remplir les fonctions de représentante du Président du Conseil départemental des Landes, absent, à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial se réunissant le 25 avril 2024 et dont la composition a été définie dans l'arrêté préfectoral DCPPAT-BAE n° 2024-93 du 25 mars 2024.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le 18 avril 2024

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental